

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 3

Rubrik: Rapport annuel : exercice 1946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

groupe dans ses rangs des savants, des érudits, des écrivains, des poètes, des chercheurs, et toute une phalange d'hommes de bonne volonté qui se réjouissent des efforts d'une élite.

Qu'elle continue à vivre et à travailler dans l'esprit de ses fondateurs et avec la volonté sans cesse accrue de développer l'amour de notre langue, de faire renaître nos traditions, d'affirmer notre caractère, de créer surtout, de Porrentuy à Bienne, de Laufon à Saint-Imier, des liens assez puissants pour que les Juras-siens, soudés toujours plus intimement les uns aux autres, deviennent l'entité dont rêve chacun d'entre eux.

Ce sont là nos vœux.

PAUL CALAME

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1946

Messieurs,

L'année 1946 a fui et elle est perdue dans l'éternité des temps. Mais elle reste dans la mémoire des hommes et elle le restera un peu plus longtemps qu'une autre peut-être parce que c'est la première année complète d'après-guerre où la voix du canon ne s'est pas fait entendre et où les sirènes n'ont pas hurlé. Pendant ces douze longs mois, le monde a essayé de se ressaisir, de remettre de l'ordre dans ses affaires, toutefois sans y réussir plus que dans une faible mesure. Époque de palabres, de discussions sans fin autour des traités de paix, époque des grands procès d'expiation et d'épuration, époque d'occupations de territoires ennemis, de réparations, de démontages d'usines, époque de migrations forcées où les réfugiés sont partout indésirables, époque de sous-alimentation et de souffrances pour presque tous les peuples de la terre, vainqueurs ou vaincus. La guerre est finie, mais la paix est difficile à conquérir. L'orage a passé, mais le soleil brille sur un champ de carnage et un monceau de ruines.

Les pays épargnés sont dans une situation morale assez difficile. On leur reproche presque leur chance d'avoir pu rester en dehors de la mêlée, tant il est vrai que l'homme souhaite souvent davantage l'égalisation dans la souffrance et le malheur que dans le bonheur.

La Suisse, fidèle à sa tradition, ne cherche qu'à vivre paisiblement dans ses montagnes, sans se mêler des querelles d'autrui. Son armée n'est pas un instrument de conquête et elle ne menace personne. Nos populations ont montré sous bien des formes qu'elles n'étaient pas insensibles à la détresse qui sévit dans le monde et elles ont porté secours dans la mesure de leurs moyens. Elles entendent cependant conserver le bénéfice du geste spontané et

elles auraient de la peine d'accepter que ceux qui ont besoin d'elles, leur disent où est leur devoir. La charité ne se commande pas. On sait que l'idée a germé dans certains cerveaux étrangers que les neutres devaient participer au relèvement des pays vaincus qui sont encore occupés.

L'année 1946 a été pour le Jura bernois favorable dans l'ensemble au point de vue économique. L'industrie, surtout celle d'exportation, connaît un afflux de commandes qu'il est difficile de satisfaire sans imposer de longs délais de livraison. Il est vrai que les accords de commerce bilatéraux basés sur la compensation directe, les paiements par la voie du clearing et le contingentement de divers produits à exporter ne favorisent ni ne simplifient les échanges internationaux. — La main-d'œuvre est extrêmement recherchée et les fabriques attirent à elles le personnel de maison, les ouvriers de la campagne, les manœuvres du bâtiment et même des artisans. — Les matières premières sont toujours rares et c'est souvent parce qu'elles manquent que les délais de livraison, déjà très longs, ne peuvent être tenus. — Combien de temps durera cette prospérité? Il faut souhaiter que la crise ne surviendra pas de sitôt et que le spectre du chômage restera dans les brumes de l'avenir.

Toutes les branches de l'industrie contribuent au plein emploi de la main-d'œuvre.

L'*horlogerie* a retrouvé son exportation d'avant-guerre (1938). La conjoncture a donc été favorable, malgré certaines entraves créées pour les pays du bloc-dollar. Un jour, notre horlogerie aura sans doute à lutter contre une concurrence étrangère plus accentuée que jusqu'ici, plusieurs gouvernements songeant à introduire cette industrie chez eux. Ainsi, l'Angleterre a fait dépendre l'augmentation du contingent d'exportation de montres de la mise à disposition en location de machines spéciales pour l'horlogerie.

La construction des *machines de précision* bat également son plein. Ici, les fontes, ainsi que les moteurs, sont difficiles à obtenir. Les *fonderies* (fer, laiton, aluminium) ont beaucoup à faire et elles ont bien de la peine à satisfaire leur clientèle. Les petits *moteurs électriques* sont très demandés et là aussi l'exécution de commandes reste en suspens. Le *décolletage automatique* n'a aucune machine arrêtée.

L'*industrie du bois* (scieries et fabriques de contreplaqué) est également en plein rendement. Les essences exotiques (okumé, etc.) ont de nouveau pu être importés dans une certaine mesure. Les sciages sont très demandés et le bois en grume continue d'être contingenté. L'exploitation des forêts ayant été ramenée au taux d'avant-guerre (100 %), le bois d'œuvre deviendra sans doute rare et cher.

La *bonneterie* a été occupée complètement. L'approvisionnement en matières premières (laine, coton) est moins précaire, mais il est encore sujet à des à coups et à des fluctuations causés par différents facteurs dus principalement aux transports.

L'industrie du papier a connu un degré d'occupation extraordinaire et les commandes de la clientèle n'ont pu être exécutées intégralement. L'approvisionnement en matières premières s'est amélioré.

La *chaussure* n'a pas été ralentie dans sa fabrication, malgré les difficultés d'obtenir le cuir.

La fabrication des *cigarettes* et des *tabacs à fumer* est restée dans les normes habituelles ; aucun ralentissement ne s'est jamais produit dans cette branche, les articles fabriqués étant destinés à la grande consommation.

Les *tuiles et les briques* sont très demandées, de même que les *articles de céramique*. La *poterie* semble vouloir aller au devant d'une nouvelle ère de prospérité.

La *bicyclette*, qui a été bien préteritiée par la grande pénurie du caoutchouc, voit son degré d'occupation revenir à ce qu'il était autrefois.

Le *verre à vitre*, fondu maintenant à l'aide de l'électricité, est produit à la cadence normale et son marché est assuré.

Le *ciment* et la *chaux* sont produits sous le signe du dicton : « Quand le bâtiment va, tout va. » Et l'on construit beaucoup de nos jours, malgré que le prix de la construction ait presque doublé. Mais, il y a des subventions de la Confédération, de l'Etat et des communes !

Toutes les autres industries, *articles pressés, rasoirs électriques, briquets, seringues, coutellerie, lampes électriques, lampes de vélos, articles de sport*, etc., sont pour la plupart en plein développement.

Quelques industries nouvelles se sont implantées dans le Jura en 1946 : Articles de pêche, à Courchapoix ; meubles en tubes d'acier, à Courroux ; caractères de machine à écrire, à Bassecourt ; boutons, à Tramelan.

L'*agriculture* n'a pas été gratifiée d'une année très favorable. Les foins ont souffert de la sécheresse printanière et la récolte a été au-dessous de la moyenne. Les moissons étaient très belles, mais au battage le grain s'est révélé léger et petit. Le blé de printemps a été d'un rendement supérieur à celui du blé d'automne. La récolte de pommes de terre a été nettement déficitaire et il y a longtemps que l'on n'avait vu des tubercules si petits et si rares. Il y a des agriculteurs qui ont tout juste récupéré leurs semences. Les fruits ont été en revanche, abondants et de bonne qualité. En résumé, ce fut une année de rendement moyen.

Cette revue rapide de l'activité jurassienne au cours de l'exercice écoulé montre que notre région joue un rôle très important dans l'économie nationale.

Après ces considérations générales, nous passons à l'examen des divers aspects de la vie de notre association en 1946 et du travail qui a été accompli.

I. Organes de l'association

In memoriam

Avant de passer à l'énumération des membres du comité et des commissions, nous avons un pieux devoir à remplir. C'est celui d'évoquer la mémoire de M. J. Galley, conseiller municipal, à Bienne qui, trop tôt, s'en est allé, emporté subitement par la grande Faucheuse de son champ d'activité. Pendant de nombreuses années, il a dignement représenté la ville de Bienne au sein de notre comité. Caractère jovial, il était de commerce très agréable et tous ceux qui l'approchaient étaient gagnés par son entente et sa belle nature, droite, franche et loyale. Ses avis, toujours très écoutés, étaient marqués au coin du bon sens. Nous garderons de ce cher collègue, de ce bon Jurassien un excellent souvenir, fait de reconnaissance et d'amitié.

1. Comité et commissions

Le comité étant arrivé au terme de ses fonctions, tous ses membres remirent leur mandat dans les mains de l'assemblée générale, du 27 avril 1946, à Tramelan. Celle-ci profita de la circonstance pour l'élargir quelque peu. Après la réélection à l'unanimité des anciens membres non démissionnaires, elle procéda encore aux nominations suivantes :

MM. Sunier, préfet, à Courtelary, en remplacement de M. Liengme, ancien préfet.

Greppin, ing. des ponts et chaussées, à Bienne, en remplacement de M. Galley, décédé.

Weibel, conseiller municipal, à Saint-Imier, en remplacement de M. Reymond, ancien maire, démissionnaire.

Vuille, maire de Tramelan-dessus, et

Andrey, conseiller municipal, à La Neuveville, comme nouveaux membres.

Le nouveau comité comptera donc 19 membres représentant les districts du Jura et les villes de Bienne, de Bâle et de Granges, ainsi que Pro Jura.

Le nombre des commissions spéciales n'a pas varié. Elles sont restées au chiffre de 9. Quelques-unes d'entre elles ont été complétées par la nomination de nouveaux membres. Les présidents, de même que leurs collaborateurs qui tous travaillent d'une manière désintéressée ont droit à nos félicitations et à notre gratitude.

Voici la composition du comité pendant l'exercice écoulé :

Président : M. F. Reusser, avocat des mineurs, Moutier.

Vice-président : M. V. Henry, préfet, Porrentruy.

Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont.

Caissier : M. H. Farron, cdt. d'arrond., Delémont.

Membres :

- M. P. Andrey, entr., Neuveville.
- M. P. Billieux, procureur, Porrentruy.
- M. W. Brandt, directeur, Evilard.
- M. H. Born, maire, Moutier.
- M. F. Greppin, ing., Bienne.
- M. A. Grimaître, publiciste, Saignelégier.
- M. M. Henry, administrateur postal, Porrentruy.
- M. P. Maillat, inspecteur forestier, Delémont.
- M. A. Oettinger, Verkehrsverein, Bâle.
- M. Dr G. Riat, présid. de Pro Jura, Delémont.
- M. O. Schmitz, Granges (Sol.).
- M. A. Segginger, secrétaire municipal, Laufon.
- M. W. Sunier, préfet, Courtelary.
- M. E. Vuille, maire, Tramelan-dessus.
- M. H. Weibel, conseiller, Saint-Imier.

Aide-secrétaire : M. H. Huber, maître secondaire, Moutier.

Les présidents des commissions spéciales sont :

Commission pour la protection de la nature : M. le Dr Baumgartner, Delémont.

Commission forestière : M. P. Maillat, Delémont.

Commission des affaires communales : M. J. Schlappach, Tavannes.

Commission scientifique : M. L. Lièvre, Porrentruy.

Commission pour la protection des sites : M. F. Reusser, Moutier.

Commission du tourisme pédestre : M. R. Steiner, Delémont.

Commission sociale : M. M. Bindit, Tavannes.

Commission agricole : M. E. Loeffel, Delémont.

Commission du travail à domicile : M. H. Reber, Eschert.

2. Membres

Notre association a le plaisir de recevoir chaque année de nouveaux adhérents. Elle groupe peu à peu toutes les forces vives du Jura, toutes les bonnes volontés qui veulent contribuer, d'une manière désintéressée au bien de la région. Nous rappelons que l'A.D.I.J. observe une stricte neutralité politique et religieuse.

Que nos nouveaux membres soient les bienvenus et que les anciens veuillent bien recevoir nos meilleurs sentiments de gratitude pour leur fidélité et leur sympathie.

Voici quels étaient nos effectifs au 31 décembre 1946 :

- 94 (84) communes municipales et bourgeoises ;
- 45 (29) sociétés ayant un caractère d'utilité publique, professionnel ou économique ;
- 5* (8) compagnies de chemins de fer ;
- 110 (109) entreprises industrielles ou commerciales ;
- 443 (385) membres individuels.

* La diminution est due à la fusion des chemins de fer secondaires du Jura.

Les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année précédente.

Si le résultat ascensionnel continue ainsi que la sympathie trouvée par l'A.D.I.J. tant à l'intérieur du Jura qu'en dehors de ses limites géographiques, l'Association pourra poursuivre sa tâche sans soucis.

En effet, le nombre des membres augmente et de plus en plus nous constatons que les personnalités les plus diverses, les industriels, les commerçants, les villes, les associations de tout genre se joignent à nous pour assurer notre effort et nous donner financièrement l'appui moral et matériel sans lequel il ne saurait être question d'atteindre nos buts si différents. C'est réjouissant, encourageant au plus haut degré, et c'est avec un plaisir sans réserve qu'il nous est agréable de remercier tous ceux qui nous manifestent leur intérêt.

II. Administration

1. Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle a eu lieu à Tramelan-dessus, le 27 avril 1946. De nombreux invités de marque nous ont fait l'honneur de leur présence, parmi lesquels nous nous plaisons à citer :

- M. le conseiller aux Etats Wenk, directeur de l'Intérieur, de Bâle,
- M. Chenaux, directeur du 1^{er} arrondissement des C.F.F., à Lausanne,
- M. le Dr Schürch, rédacteur, Berne,
- M. Iff, secrétaire de la Chambre du commerce et de l'industrie, Bienne,
- M. Rebetez, président de la Société jurassienne d'Emulation,
- M. Sunier, préfet du district de Courtelary,
- M. Béguelin, président du tribunal,
- M. Vuille, maire, Tramelan-dessus, avec une délégation du conseil municipal,
- M. Kohli, maire, Tramelan-dessus,
- M. Juillard, député, Cortébert,
- M. Rösli, Bienne, délégué du Heimatschutz,
- MM. les conférenciers du jour, Dr Jenni, avocat, Bienne, von Kaelnel, directeur des C.J., et Staehli, instituteur, Tramelan,
- MM. les représentants de la presse Fell, Schnetz, Robert et Arnoux.

Le président ouvre l'assemblée à 10.30 heures devant une septantaine de personnes venues de toutes les parties du Jura. Dans une brève allocution, il caractérise les signes actuels de cette époque d'après-guerre, faite encore de troubles et d'hésitations. Notre pays, dit-il, a été privilégié. Il continuera à entretenir des relations commerciales avec tous les pays, à collaborer dans le droit avec chacun. Il cherchera à maintenir sa place au soleil. La popu-

lation jurassienne si laborieuse doit persévérer dans son travail, dans sa conscience professionnelle et dans son attachement à son petit coin de terre.

Les tractanda statutaires sont rapidement enlevés. Le dernier procès-verbal, le rapport d'activité sont acceptés après commentaires du président. Celui-ci relève en passant qu'un Jurassien, M. E. Primault a été nommé président de la Chambre suisse de l'horlogerie.

Les comptes présentés par le caissier et vérifiés par les communes de Laufon et de Courrendlin sont approuvés avec remerciements. Décharge est donnée aux organes responsables pour la bonne gestion.

Le budget ne donne lieu à aucune discussion.

Le comité remet son mandat, la période trisannuelle étant arrivée à expiration. Avant de passer aux élections, le président évoque la figure d'un disparu, M. J. Galley, de Bienne, membre du comité. L'assemblée se lève et observe une minute de silence en sa mémoire.

Les membres sortants sont réélus par les soins de M. A. Rebezz et M. Reusser est confirmé dans ses fonctions de président par acclamation. Suivent les nominations complémentaires suivantes : MM. Andrey, entr., Neuveville, Greppin, cons., Bienne, Sunier, préfet, Courtelary, et Vuille, maire, Tramelan.

Sont nommés communes vérificatrices : Laufon et Courtelary, et comme vérificateur-expert : M. Wüst, Moutier.

Une revision partielle des statuts est acceptée à l'unanimité.

Puis le programme d'activité est passé en revue et mis au point.

Aux divers et imprévu, M. Landry, maire, La Heutte, demande l'amélioration des horaires de chemin de fer, M. Broquet, président de la Société agricole de Delémont, désire que les dates des foires de Delémont ne soient pas déplacées, M. Berberat, conseiller municipal, Saignelégier, rompt une lance en faveur de l'étang de la Gruyère et il aimerait voir l'érection d'un refuge ou l'introduction du sens unique près de la préfecture de Saignelégier, à cause du risque d'accidents.

L'assemblée est levée à 11.50 heures et elle est suivie d'un repas en commun fort bien servi à l'Hôtel de la Gare.

A 14.50 heures débute une assemblée publique au cours de laquelle trois conférenciers se font entendre. C'est tout d'abord M. von Kaenel, directeur des chemins de fer jurassiens, qui nous parle avec clarté et compétence de la réorganisation du réseau dont il a la charge. Son exposé — qui est en même temps un cri d'alarme — fait grande impression.

Puis c'est au tour du Dr Jenni, Bienne, de nous entretenir d'un sujet fort actuel: « Les questions fiscales dans l'industrie horlogère ». En termes sobres et mesurés, avec beaucoup d'esprit d'à-propos et en un langage châtié, il tient son auditoire en haleine exactement pendant le temps prescrit de 25 minutes. La matière

était tellement condensée qu'il réussit à faire très bien le tour de la question.

Enfin, M. Staehli, instituteur, nous décrit son village et ses environs en véritable poète amoureux de la nature. En phrases élégantes et chantantes, il nous conduisit près des maisons rustiques, sur les pâturages tapissés de mousse, dans les prairies fleuries et sous les grands sapins. Ce fut un vrai régal.

La journée se termina par une charmante réception offerte par la municipalité à l'Aula du collège secondaire, où se trouvait à notre intention une magnifique exposition de montres de tous les temps. La collection appartient à M. Otto Rossel qui a bien voulu se déranger pour nous.

D'aimables paroles furent échangées entre le maire, M. Vuille et le président de l'A.D.I.J. qui remercia les autorités de Tramelan et la population tout entière de leur accueil chaleureux et bienveillant. Tous les participants à cette journée ont été enchantés de la sympathie témoignée et ils n'oublieront pas l'amitié des « Tramelots ».

2. Séances et délégations

Le comité s'est réuni 5 fois au cours de l'année et le bureau 18 fois. On le voit, le travail administratif a été considérable, de même celui découlant du programme d'activité.

Dans les commissions, on n'est pas resté inactif non plus. La plupart ont tenu deux séances au moins. Beaucoup de bon travail se fait par ces organismes qui sont composés en général de personnes s'intéressant spécialement à certaines questions.

Les délégations ont été nombreuses et elles permettent de maintenir le contact avec les autorités, les administrations, les manifestations de la vie économique, ainsi qu'avec d'autres groupements d'utilité publique.

3. Relations avec d'autres groupements

Nous avons continué, comme par le passé, à entretenir d'excellentes relations avec des associations amies et des organisations qui ont avec notre groupement des points communs. Nous en donnons ci-dessous la liste :

Société jurassienne d'Emulation,
Société jurassienne de développement « Pro Jura »,
Syndicat d'initiative de Bâle,
Heimatschutz bernois,
Chambre de commerce de Bâle,
Société pour la protection des rives du lac de Bienne,
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz,
Office suisse d'économie forestière, Soleure,
Société neuchâteloise des sciences naturelles.

D'autre part, l'A.D.I.J. est membre des organisations suivantes :

Conférence cantonale des horaires,
 Fédération des sociétés du Pied du Jura,
 Loterie cantonale « Seva » (avec représentation au comité),
 Association cantonale des propriétaires de forêts,
 Section bernoise du Cartel suisse de tourisme pédestre,
 Ligue suisse pour la protection des sites,
 Commission cantonale pour la protection de la nature,
 Société cantonale d'utilité et d'économie publique (avec représentation au comité),
 Fondation de la Flèche du Jura,
 Société pour l'entretien du château du Schlossberg,
 Union des Sociétés suisses de développement,
 Association pour le plan d'aménagement national, groupement bernois.

4. Finances

La situation financière de l'A.D.I.J. est sensiblement la même qu'à la fin de l'exercice 1945. Voici les postes principaux extraits de nos comptes :

1. Les cotisations d'un montant global de Fr. 10032.— se répartissent comme suit :

a) Communes	2026.15
b) Sociétés d'utilité publique	895.—
c) Sociétés à caractère professionnel	900.—
d) Industries et commerces	3140.—
e) Membres individuels	2838.—
	Total 9799.15

La différence est représentée par un certain nombre de cotisations versées en 1946 au profit de l'exercice 1947.

2. Nous avons enregistré les subventions suivantes : du B.L.S. 200.— ; de la Direction cantonale de chemins de fer 240.— ; de la Direction de l'intérieur du canton de Bâle 100.—.

3. Au 31.12.46 la fortune disponible de l'Association s'élevait à Fr. 52183.89, alors qu'en fait elle accusait un montant de Fr. 72183.89 ainsi représentés :

Caisse	205.83
Compte de chèques	8534.26
Dépôts	5802.20
Fonds de réserve :	
a) Dépôts	13578.15
b) Titres	23500.—
c) Fonds de garantie à la Jurassienne	20000.—
Mobilier	57078.15
	563.45
	72183.89

Les recettes sont constituées par les versements de la SEVA, les subventions, les cotisations, les dons, les intérêts des capitaux, les abonnements au bulletin, et par les annonces paraissant dans notre journal.

Les recettes se montent à	Fr. 32005.50
Les dépenses se montent à	<u>Fr. 27576.08</u>
Excédent de recettes	<u>4429.42</u>

Il conviendrait pour être complet d'analyser le compte SEVA. Il est à lui seul tout un système de comptabilité, parce qu'il repose sur les sommes dont l'A.D.I.J. dispose sans autre et sur celles qui sont gérées par la Banque Cantonale de Berne. Il est sans doute difficile de se représenter cette double gérance de fonds. Gardées ainsi de deux côtés, les dépenses ne peuvent être faites qu'avec l'approbation de Berne et pour des destinations parfaitement claires et justifiées.

Nous avons versé Fr. 11150.— de subventions. Les travaux des commissions ont absorbé Fr. 4842.63. Nous avons d'autre part encouragé les recherches dans le sous-sol jurassien de la région de Courtemaury-Cornol, par une subvention extraordinaire de Fr. 5000.—.

Le compte SEVA figure aux recettes par Fr. 22667.55 et aux dépenses par Fr. 18954.43. Il y a dans ce compte aussi un excédent de recettes de Fr. 3713.12.

Le caissier remercie en particulier tous les membres qui font usage, dès réception, du bulletin de versement préparé à leur intention et encarté dans le bulletin, car c'est pour lui une simplification et un gain de temps sensible pour la comptabilisation des cotisations. Il ne faut pas oublier que les fonctions des membres du bureau ne sont pas permanentes !

Nous nous plaisons à constater que nous sommes exonérés de l'impôt ; le caractère d'utilité publique de l'Association ayant été une fois de plus reconnu en haut lieu.

III. Activité

1. Affaires ferroviaires

Le premier exercice d'après-guerre a été favorable aux C.F.F. Si les recettes du trafic voyageurs ont quelque peu baissé, celles du trafic marchandises ont augmenté. Il ne faut cependant pas penser que les trains seront toujours bondés. Si jamais une crise économique survient, il y aura moins de circulation. D'autre part, la route reprend peu à peu ses droits et le chemin de fer devra de nouveau compter avec la concurrence du trafic automobile. C'est pourquoi nous croyons qu'il serait de sage politique de continuer à améliorer les horaires, d'accélérer la vitesse commerciale des trains, d'ajuster toujours mieux les correspondances et de moderniser de plus en plus l'équipement technique du réseau.

Les chemins de fer privés, ceux du Jura en particulier, ne voient pas l'avenir sans appréhension. Beaucoup sont dans une situation financière peu assurée et les réseaux ne sont pas tous en bon état. Les C.J. sont sans doute parmi ceux dont la détresse est la plus grande et il faudra de grands efforts pour les tirer d'embarras.

Le comité de l'A.D.I.J. s'est mis à la disposition du conseil d'administration et de la direction des C.J. pour leur rendre les services qu'ils jugeraient bon de nous demander. M. von Kaenel, directeur, nous a renseigné à l'assemblée générale de Tramelan, et plus tard encore, en séance de bureau et de comité. Le président du conseil d'administration aussi nous a donné des renseignements circonstanciés sur les besoins de la compagnie. — Une requête a été adressée au gouvernement en vue d'obtenir son appui efficace. La réponse reçue montre l'intérêt que le canton porte à la question et indique la marche à suivre.

Une autre requête a été envoyée à la Direction du Berne-Lötschberg-Simplon pour lui rappeler les questions qui avaient déjà fait l'objet de précédentes démarches : établissement d'une station de bloc dans le tunnel de Moutier à Granges, construction d'un passage sous-voie et d'une marquise sur le deuxième quai à la station de Granges-Nord ; rétablissement des trains internationaux Paris-Berne-Milan et Calais-Oberland bernois par la voie de Delle ; suppression de la distance additionnelle (surtaxe de tunnel) entre Moutier et Granges, avec l'aide de la Confédération, abolition de la surtaxe de train direct sur le même tronçon et meilleure réglementation des billets du dimanche. Nous avons obtenu la création de la station de bloc et les trains de saison Calais-Oberland, ainsi que la promesse que les autres questions seraient soumises à une étude plus approfondie. Nous devons une grande reconnaissance à feu M. le Dr Guggisberg, directeur du B.L.S., emporté bien trop tôt par un accident dans l'exercice de ses fonctions, pour son esprit compréhensif et sa grande bienveillance. Nous espérons que son successeur, M. Grimm, fera preuve des mêmes qualités et nous l'en remercions d'avance.

Avec les C.F.F., nous avons traité les questions suivantes :

Reprise du gardiennage d'un passage à niveau à Corgémont à cause de la mise en danger du bétail conduit au pâturage. M. le directeur Chenaux, du 1^{er} arrondissement, a bien voulu faire droit à cette requête et nous l'en remercions.

Construction d'un 3^e quai à la gare de Delémont. La réponse, datée du 9 juillet 1946, reconnaît le bien-fondé de cette demande et nous assure qu'elle n'est pas perdue de vue.

L'établissement de la double-voie entre Choindez et Moutier et la mise à l'étude de celle de Delémont à Aesch.

Les réfections des gares de Porrentruy et de Saint-Imier. La construction de petites salles d'attente sur les quais de Moutier, de marquises dans différentes stations (à Court, en particulier), d'un passage sous-voie à la gare de Sonceboz, etc.

Le 25 mai 1946, une requête au Département des postes et chemins de fer et à la Direction générale des C.F.F. demandait l'ouverture complète et sans restrictions du point transit de Delle au trafic international, tant au point de vue des messageries que des marchandises. Une délégation de notre association a été reçue par M. le directeur général Maurice Paschoud pour nous permettre de présenter cette affaire verbalement. Depuis lors, cette question est suivie en collaboration avec un comité de développement économique qui s'est formé à Porrentruy et avec lequel nous entretenons les meilleures relations. Le trafic a augmenté dans une certaine mesure, mais il est loin, bien loin d'atteindre le niveau d'avant-guerre. De grands obstacles devront encore être surmontés, surtout de l'autre côté de la frontière. Nous nous permettons de compter sur le concours de nos amis du Territoire de Belfort.

Une autre question importante a été soulevée par notre bureau et prise en considération par le comité. Il s'agit de l'internationalisation de la gare de Porrentruy. Le gouvernement a bien voulu faire sienne notre requête et nous lui exprimons notre entière gratitude pour l'intérêt qu'il témoigne ainsi au Jura. L'affaire est à l'étude dans les sphères fédérales.

Comme d'habitude les horaires ont fait l'objet de notre sollicitude. Quelques vœux présentés ont été pris en considération, mais la Vallée de Tavannes, avec un assez grand nombre de trains, reste toujours assez mal desservie à cause des correspondances difficiles à établir à Sonceboz, Biemme, Moutier et Delémont et aussi à cause de la répartition de ses importantes industries sur plusieurs localités, ce qui complique singulièrement le service des abonnés. Le trafic international des voyageurs accuse quelques progrès, mais il y a encore beaucoup à faire pour arriver à l'état d'avant-guerre. Pour les détails, nous renvoyons à l'horaire en vigueur actuellement et à nos diverses requêtes.

2. Routes

M. Peter, ingénieur des ponts et chaussées, à Delémont, nous a informés au cours de l'année que, conformément à notre demande de 1945, la route internationale de Lucelle à Laufon était réparée et réouverte au trafic.

En cours d'exercice, nous avons demandé la réfection de plusieurs routes parmi les plus défectueuses. Le réseau jurassien est très fatigué du fait que pendant les années de guerre l'entretien a été précaire, le bitume faisant défaut. Il est impossible de rénover toutes les artères, même les principales, à la fois et il faut, bon gré, mal gré, s'armer d'un peu de patience. La Direction cantonale des travaux publics a préparé, à l'intention du Grand Conseil, un plan quinquennal qui prévoit une dépense de 54 millions de francs pour les routes.

L'A.D.I.J. suit la question et veillera à ce que le Jura soit traité aussi bien que les autres parties du canton.

3. Service postal et téléphonique

L'A.D.I.J. est intervenue à plusieurs reprises auprès de l'administration des postes en vue d'obtenir sur plusieurs lignes (Bienne-Vaufelin, Tavannes-Les Genevez, Moutier-Souboz, Porrentruy-Damvant, Saint-Ursanne-Soubey) des améliorations de l'horaire des courses d'automobiles. Quelques desiderata ont été pris en considération, mais il en reste un certain nombre à régler. On nous a certifié que l'ensemble du problème serait examiné avec bienveillance.

Nous relevons que la liaison sera établie à Soubey (frontière) avec l'autocar de Saint-Hippolyte.

L'office téléphonique de Bienne a demandé notre avis quant à la place que doit occuper le Jura bernois dans les annuaires téléphoniques dont le nombre passera de trois à cinq.

4. Subventions

Un petit nombre de subventions ont de nouveau pu être accordées à des auteurs jurassiens pour des publications intéressantes et de valeur. Les propositions sont présentées par la Société jurassienne d'Emulation.

En outre, le comité a été à même, grâce aux fonds reçus de la « Seva », de soutenir les œuvres et travaux suivants : Caisse-maladie « La Jurassienne », dispensaire antialcoolique, congrès pédagogique de la Suisse romande, à Delémont, les marchés-concours de Saignelégier et de Delémont, les fêtes du centenaire de l'indépendance administrative du district de Neuveville, la paroisse de Saint-Ursanne (nouvelles cloches), les municipalités de Laufon (rénovation d'une porte de la ville), de Renan (rénovation de la fontaine publique), de Neuveville (réfection d'un sentier) et l'asile de Mon-Repos.

5. Place d'arme

La Confédération cherche depuis quelque temps une place d'arme d'artillerie pour remplacer celle de Kloten-Bülach qui a été cédée au canton et à la ville de Zurich en vue de l'établissement d'une place d'aviation. Des personnalités jurassiennes ont eu l'idée de suggérer que les Franches-Montagnes pourraient éventuellement se prêter à l'installation d'une caserne et d'un polygone de tir. Malheureusement, si l'idée était louable en soi, la population de la région la plus intéressée ne l'a pas accueillie favorablement, d'autant plus que le choix des experts est tombé sur un des sites les plus beaux et les plus fertiles. Notre comité auquel la commune la plus touchée, celle des Breuleux, a fait

appel, s'est rangé à ses côtés et est intervenu pour que l'on renonce à ce projet ou que l'on cherche, dans la région même, une autre solution. Actuellement, l'affaire paraît être en suspens.

En principe, le comité de l'A.D.I.J. n'est pas opposé à la création d'une place d'arme dans le Jura, bien au contraire, mais dans le cas particulier, il ne pouvait pas accepter la défiguration d'un des plus beaux sites de la région.

6. Plan d'aménagement national

Le groupement bernois de l'Association suisse pour le plan d'aménagement national s'est constitué à Berne, au mois d'août dernier. Le président en est M. le conseiller d'Etat Reinhard. L'A.D.I.J. est cofondatrice de cette nouvelle organisation et a droit de représentation au comité. Nous espérons que le Jura retirera quelque avantage de cet effort en commun sur le terrain cantonal

7. Conférences

Pour donner suite à une décision du comité, des conférences ont été organisées dans quelques grandes localités du Jura pendant l'hiver 1946/47. La première a eu lieu à Delémont, le 27 novembre, dans la grande salle de l'Hôtel du Soleil. M. le ministre Stucki avait bien voulu accepter de venir nous parler des « accords de Washington », qu'il a été chargé de négocier. La salle était comble pour entendre l'éminent diplomate et le distingué conférencier. Ce fut un vrai plaisir de l'écouter et tous les auditeurs gardent du passage de M. le ministre Stucki à Delémont, un lumineux souvenir. Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte ici pour dire encore à notre compatriote bernois toute notre vive gratitude.

Les autres conférences ont été faites après le Nouvel-An et feront l'objet d'une mention dans notre prochain rapport annuel.

8. Protection de la nature

Président : M. le Dr R. Baumgartner, à Delémont
Secrétaire : M. le Dr M. Joray, à La Neuveville

La Commission jurassienne pour la protection de la nature s'est réunie à deux reprises au cours de l'année écoulée. Elle s'est occupée particulièrement des objets suivants :

Étang de la Gruyère. Des entrevues ont eu lieu avec les autorités municipales de Saignelégier et le bénéficiaire du droit d'eau de l'étang, propriétaire de la scierie de la Gruyère, tendant à trouver une solution qui permettrait de ne pas abaisser le niveau de l'eau au-dessous d'une cote déterminée, ce qui aurait pour effet de conserver constamment au site son aspect pittoresque. Le problème consisterait à amener à la scierie le courant électrique, afin de permettre au scieur de continuer son activité quand l'eau est

descendue au point fixé. La municipalité de Saignelégier comme le scieur ont manifesté beaucoup de compréhension vis-à-vis de nos efforts. La question ne pourra cependant être reprise qu'au moment où la commune de Saignelégier aura statué sur la transformation de son réseau électrique.

La pêche dans l'étang a aussi retenu l'attention de la commission. A cet effet elle s'est mise en relation avec la Société pour l'Étang de la Gruyère, à Tramelan. Or une solution satisfaisante du problème est subordonnée aussi au maintien du niveau de l'eau.

Étangs de Bonfol. M. le D^r Ed. Guéniat poursuit l'étude scientifique de cet objet.

Un *héron cendré* ayant été abattu à Fontenais, nous avons porté le fait à la connaissance de la Commission cantonale, qui nous a appris que la Direction cantonale des forêts avait autorisé l'abatage de cet oiseau. Nous savons que cet acte a provoqué la consternation et l'indignation de nombreux amis de la nature, même au-delà des limites de notre canton.

Nous sommes intervenus avec succès contre la cueillette en masse de *Jonquilles* dans un but lucratif. Il faut savoir que toutes les plantes à bulbes sont protégées dans notre canton. Il est navrant de constater que le massacre s'effectuait surtout par des enfants ! Dans le même ordre d'idée, un observateur de notre commission veillera à l'intégrité des stations de *Fritillaires* dans les parages du Doubs.

L'aménagement d'une *place de tir aux Franches-Montagnes* ne pouvait nous laisser indifférents. Nous nous sommes mis en relation avec les communes touchées par le projet. Nous désirons trouver une solution qui leur donne satisfaction sans nuire aux intérêts économiques du Jura ni aux beautés naturelles de notre sol jurassien.

Deux arbres ont été proposés à la commission pour la mise sous protection par l'État. Ces objets seront étudiés en 1947. Le Tilleul protégé de Corgémont a été déterminé : il s'agit de l'espèce à larges feuilles (*Tilia platyphyllos*).

Signalons, pour terminer, que le numéro de mai 1946 de la *Protection de la Nature*, organe de la L.S.P.N., a publié un article illustré, du président de la Commission jurassienne, sur « La protection de la nature, le Jura bernois et l'école ».

9. Tourisme pédestre

Président : M. R. Steiner, à Delémont

Secrétaire : M. P. Joray, Delémont

1. Organisation.

La commission a été complétée par la nomination de trois nouveaux chefs de district :

M. André Cuenin, instituteur, Soulce,
pour le sous-secteur de Delémont ;

M. Leo Hänggi, instituteur, Laufon,
pour le sous-secteur de Laufon ;

M. le capitaine Jean Liengme, Porrentruy,
pour le district Ajoie (Ajoie-Ouest et Ajoie-Est).

Les fonctions de chef de district pour le sous-secteur Franches-Montagnes-Sud sont assumées intérimairement par M. Bernard Wilhelm, instituteur, Les Barrières, p. Noirmont.

Le bureau de la commission est formé de MM. René Steiner (président), Walter Zeugin (chef technique), Paul Joray (secrétaire-caissier), Henri Farron (A.D.I.J.) et Fernand Schweingruber (Pro Jura).

Au cours de l'année 1946 des travaux importants ont été effectués. Ils ont assez lourdement pesé sur nos finances, parce que dans trop de communes encore, nous n'avons pas trouvé de collaborateurs, ce qui nous oblige à de fréquents et coûteux déplacements.

L'A. D. I. J. (en 1944 déjà) et Pro Jura (1946) ont porté à 150.— francs par an le montant de la cotisation à l'Association bernoise de tourisme pédestre. De ce fait, les communes, les sociétés de développement et d'embellissement et les compagnies de chemin de fer, membres de ces deux associations ou de l'une d'entre elles, deviennent aussi membres de l'Association bernoise de tourisme pédestre et ne versent pas de cotisations en espèces à cette dernière. Il leur est demandé par contre des prestations matérielles.

2. *Etat d'avancement des travaux au 31. 12. 46.*

I. Itinéraires modèles.

- a) Sont complètement terminés, signalisation en place :
 - Delémont-Les Rangiers-Saint-Ursanne
 - La Neuveville-Chasseral-Saint-Imier
 - Bienne-Gorges de Douanne-La Neuveville
 - Saint-Imier-Mont-Soleil-Le Noirmont
- b) En travail, signalisation partiellement en place :
 - Moutier-Moron-Saignelégier

II. Grands itinéraires suisses.

- a) Itinéraire suisse Zurich-Genève : le tronçon La Bluai-Montoz-La Heutte-Chasseral est relevé, les indicateurs sont relevés.
- b) Itinéraire suisse Bâle-Genève : le tronçon Les Rangiers-Saignelégier-La Ferrière est relevé, les indicateurs sont relevés, en partie confectionnés et en place.
- c) Itinéraire suisse Porrentruy-Tessin : le tronçon Saint-Ursanne-Belley-Tavannes est relevé, les indicateurs sont en partie confectionnés et en place.

III. Signalisation dans les districts.

- a) *Ajoie-Ouest et Ajoie-Est :*
Chef de district : M. Jean Liengme, Porrentruy.
Projet : L'avant-projet est terminé.

b) *Delémont* :

Chef de district : M. André Cuenin, Soulce.

Projet : En travail

c) *Laufon* :

Chef de district : M. Leo Hänggi, Laufon.

Projet : Le projet est terminé.

d) *Franches-Montagnes-Nord et Centre* :

Chef de district : M. Charles Zimmermann, Saignelégier.

Projets : Une nouvelle édition de deux projets a été mise au point.

Signalisation : Les itinéraires suivants sont complètement terminés, marqués et contrôlés.

Nord

N° 1 Saint-Ursanne-Ocourt

N° 2 Saint-Ursanne-Epiquerez-Soubey

N° 8 Montfaucon-Les Enfers-Soubey

N° 10 Saignelégier-La Bosse-Soubey

Centre

N° 1 Tavannes-Les Breuleux- Le Noirmont

N° 3 Tavannes-La Theurre-Saignelégier

N° 5 Tramelan-Les Rouges Terres-Le Bémont

N° 6 Tramelan-Montfaucon

N° 11 Le Noirmont-Le Theusseret-Goumois

Total des indicateurs placés : 164.

e) *Franches-Montagnes-Sud* :

Chef de district : M. Bernard Wilhelm, Les Barrières (a. i.)

Projet : approuvé. Une nouvelle édition est en préparation.

Signalisation : Les indicateurs sont partiellement confectionnés, prêts à être placés.

f) *Moutier* : (Raimeux, Moron, Montoz)

Chef de district : M. Henri Streuli, Choindez.

Projet : Raimeux : approuvé.

Moron : en travail.

Montoz : terminé.

g) *Chasseral* :

Chef de district : M. Otto Stalder, Neuveville.

Projet : approuvé.

Signalisation : Les itinéraires suivants ont été relevés :

N° 1 La Heutte-Cabane du Jura CAS-Chasseral

N° 2 La Heutte-Mét. Derrière de Bienne-Renan

N° 4 Bienne/Frinvillier-Orvin-Nods

N° 4a Mét. de Prêles-Diesse

N° 6 Bienne/Macolin-Twannberg-Lignièrès

N° 6a Macolin-Hohmatt-Twannberg

N° 6c Twannberg-Lamboing

N° 7a Bienne-Gorges de Douanne-Neuveville

N° 8 Bienne-Douanne-Neuveville

N° 9 Bienne/Boujean-Reuchenette-Sonceboz

N° 13 Sonceboz-Pont des Anabaptistes-Chasseral

N° 13b Pt. 865-Corgémont

N° 13d La Petite Douanne-Mét. du Prince-Courtelary

N° 14 Villeret-Combe Grède-Chasseral

N° 16 Bienne-Les Prés d'Orvin-Mont Sujet
N° 17 Douanne-Lamboing-Mont Sujet
Itinéraire marqué, contrôlé :
N° 20b Evilard-Frinvillier
Total des indicateurs placés : 55.

IV. Tableaux d'orientation.

Sont en préparation : les grands tableaux pour Neuveville et Saignelégier.

Des pourparlers sont en cours avec la Direction générale des chemins de fer fédéraux, qui se chargeront probablement de la confection et de la pose des tableaux d'orientation dans leurs gares et stations.

3. Courses sous conduite.

Sur les 10 courses organisées par l'Association bernoise de tourisme pédestre en 1946, il y en a une seule dans le Jura bernois, le 13 octobre 1946, de Delémont à Saint-Ursanne par les Rangiers, Outremont. Elle a réuni le chiffre record de 182 participants. Elle a été conduite par MM. Zeugin et Kämpf.

4. Guides.

Des études sont en cours pour la publication d'une édition française du Premier guide bernois, dans lequel se trouvent les cinq itinéraires modèles de notre arrondissement.

5. Séances.

La commission plénière s'est réunie deux fois : le 5 mai et le 23 novembre, les deux fois à Delémont.

Le Bureau s'est réuni une douzaine de fois.

6. Programme de travail.

Le programme de travail pour 1947 sera établi au cours de l'hiver. D'ores et déjà nous pouvons annoncer que pour sa réalisation nous aurons besoin de pouvoir compter sur le dévouement illimité de nos chefs de district, sur la collaboration effective et bienveillante des communes et des sociétés de développement, sur l'aide financière renforcée de l'A.D.I.J. et de Pro Jura. Nous nous sommes attachés à une grande tâche et nous voulons la réaliser. Les obstacles sont nombreux, mais nous les vaincrons.

10. Commission scientifique

Président : M. L. Lièvre, Porrentruy

Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy

Pendant l'année écoulée, l'activité de la Commission scientifique a été aussi riche que variée. Elle peut se diviser en plusieurs domaines que nous énumérons succinctement.

Archéologie, préhistoire, ancienne industrie du fer.

a) Voie antique de Sur la Croix. Des travaux d'entretien ont été exécutés et une plaque indicatrice signalera aux passants l'existence de cette voie intéressante.

b) M. le Dr Koby a exécuté des recherches concernant un pseudomenhir près de la ferme des Errauts sans pourtant arriver à une conclusion nette. Par contre il signale la trouvaille d'une dent de lion dans la caverne de Saint-Brais, assez intéressante pour justifier une petite publication.

c) M. le Dr Perronne s'est occupé spécialement des anciennes ferrières sur les Côtes du Doubs. Quiquerez en avait déjà mentionné près de 200 dans ses ouvrages qui font autorité jusqu'en Amérique. Pourtant il n'a fait qu'effleurer la question et beaucoup de ses affirmations sont contestées aujourd'hui. M. Perronne s'est proposé de dresser la carte de ces ferrières et de les étudier de plus près en effectuant également des analyses de scories.

Agrologie, botanique.

Si M. le Dr Guéniat poursuit ses recherches sur les sols d'Ajoie en s'occupant pour le moment plus spécialement des différents types de hêtraies, travaux qui s'intègrent dans une étude d'ensemble de l'Institut agronomique de l'E.P.F. sur les hêtraies du Jura, M. le Dr Eberhardt de Saint-Imier met au point ses recherches et déterminations des mousses de l'arête du Chasseral. Cette étude est déjà bien avancée puisque M. Eberhardt vient de publier un premier mémoire contenant certaines espèces avec microphotographies et dessins et qu'un deuxième est sous presse.

Hydrologie, géologie.

Les travaux hydrographiques, déjà commencés au cours des années précédentes par M. Lièvre, se sont continués par l'étude du bassin de la Sorne. M. Lièvre fixe comme suit le but de ses travaux : Déterminer l'importance du bassin aquifère de la vallée de la Sorne et fixer les points où des sondages et des pompages d'essai devraient être pratiqués en vue d'une utilisation de l'eau de fond à l'alimentation en eau potable de Delémont et d'autres localités. Parmi les travaux déjà exécutés ou en cours (certains sont conditionnés par des observations complexes faites en temps de crue et en temps d'étiage de la Sorne), citons :

Travaux préliminaires.

Etude générale du bassin de la Sorne et son périmètre de réception.

Précipitations annuelles moyennes, coefficients d'évaporation et d'absorption.

Apport par min. au bassin phréatique, 193 m³ env., y compris le débit de la Sorne.

Travaux spéciaux.

Profils en long de la Sorne et de ses affluents.

Eaux souterraines alimentant la nappe phréatique considérée.
Eaux de sources actuellement prélevées pour l'alimentation de quelques localités.

Travaux géologiques et hydrologiques concernant le bassin aquifère.

Le synclinal de Delémont.

Constitution géologique et morphologique de la vallée.

Le substratum de la nappe phréatique. Alluvions.

Hydrologie de l'eau de fond dans la cuvette de Bassecourt.

Points de sondage et de pompage à envisager.

En outre l'étude des apports au bassin de la Sorne par circulation souterraine a été commencée.

Mentionnons également des recherches sur le bassin phréatique de la Baroche, lesquelles ont donné lieu à de nombreux sondages dans la région de Cornol, de Miécourt, de Courgenay, de Alle et de Porrentruy.

M. le Dr Eberhardt a presque terminé une étude analogue dans le Vallon de Saint-Imier. Il s'était assigné comme but l'étude de la cuvette du Val de Saint-Imier entre Les Convers et Sonceboz, spécialement en vue de l'utilisation de la nappe phréatique pour l'alimentation en eau potable des localités de la vallée.

Les recherches faites sur place en 1946 furent conduites par deux idées directrices :

a) prouver que les sources des bases du Chasseral et du Sonnenberg sont plus ou moins impures ;

b) rechercher les stations favorables à l'adduction des eaux phréatiques.

Les résultats atteints jusqu'ici par M. Eberhardt lui permettent déjà d'envisager un projet par lequel le Val de Saint-Imier tout entier serait alimenté en eau phréatique très pure.

Toutes les études mentionnées ont été résumées très brièvement. Une publication détaillée paraîtra dans un prochain Bulletin.

11. Commission des affaires communales

Président : M. J. Schlappach, député, Tavannes

Secrétaire : M. le Dr R. Bauder, député, Bienne

Le rapport de notre commission pour l'année 1945 mentionne les études faites par M. Robert Bauder, député à Bienne, en vue de la création d'un office fiduciaire destiné à surveiller la gestion financière des communes.

Si cette question n'a pas soulevé l'intérêt qu'elle méritait, il n'en est pas moins vrai que la Direction des affaires communales en a saisi toute l'importance en procédant à la nomination de deux nouveaux inspecteurs. Grâce au concours de ceux-ci, il faut

espérer que l'administration communale bénéficiera de conseils avisés.

Pour ce qui concerne les communes jurassiennes, leur situation financière en général favorable n'a pas nécessité d'interventions collectives, mais le président a été saisi de quelques cas d'espèce, qu'il s'est efforcé de liquider au mieux.

La commission examinera prochainement les effets de la nouvelle loi fiscale, en particulier pour les communes jurassiennes, et vouera une attention particulière à l'application du nouveau décret concernant le fonds de compensation en matière fiscale.

Les communes qui auraient à se plaindre de cette application voudront bien faire connaître leurs doléances au président de la commission.

12. Commission pour le travail à domicile

Président : M. H. Reber, instituteur, Eschert

Secrétaire : M. Miserez, Porrentruy

Actuellement, la Commission pour le travail à domicile ne semble plus avoir de raison d'exister : l'économie se passe aisément et visiblement de ses humbles services !

Néanmoins, lors d'une séance d'automne, il fut décidé de poursuivre notre tâche, dans les domaines suivants :

1. continuation de la fabrication de pantoufles de feutre, à Mervelier. Les expériences faites jusqu'ici ont été et sont encore peu concluantes dans un sens comme dans l'autre. L'affaire est viable financièrement et le travail est satisfaisant ; il faudrait plus de compétence, plus d'habileté et un meilleur esprit de la part des ouvriers. On ne désespère pas d'en sortir victorieusement...

2. envoi à toutes les communes jurassiennes, en prévision de temps moins prospères, plus durs certainement pour beaucoup, de lettres invitant les autorités à recenser les personnes susceptibles d'être un jour un réservoir d'ouvriers à domicile (chômeurs âgés, vieux, infirmes, inaptes à l'usine pour une cause ou l'autre, etc.) Nos possibilités de travail pourraient alors constituer une aide bienvenue et l'assistance communale y trouverait finalement son compte aussi. Est-il trop tôt ou trop téméraire d'envisager déjà maintenant un tel « plan » d'occasions de travail ? Nos renseignements nous permettent de dire que de nombreuses possibilités existent et existeront encore d'un gain supplémentaire.

L'avenir seul pourra fournir les éléments propres à juger. Pour le moment, ce qu'il est convenu de nommer « la superconjoncture » relègue nos préoccupations dans le brouillard... Heureusement qu'il y a parfois, en-dessus du brouillard, un beau ciel bleu !

13. Commission d'urbanisme et de protection des sites

Président : M. F. Reusser, Moutier

Secrétaire : M. J. Christe, instituteur, Courrendlin

La Commission d'urbanisme et de protection des sites compte des représentants de toutes les parties du Jura et de toutes les conditions. Elle se propose de sauvegarder, dans les limites du possible et du raisonnable, l'aspect de nos villages, si coquets sous l'apparente simplicité de leurs chères vieilles demeures. Elle conseillera volontiers les agriculteurs, villageois, industriels qui voudraient modifier leur logis ou construire de nouvelles usines ou habitations.

Une première séance a eu lieu à Delémont, le 4 juillet 1946.

Elle s'est annoncée officiellement à la Direction cantonale des travaux publics. Elle a profité de l'occasion qui lui était offerte pour mentionner la laideur envahissante des réclames ou panneaux de tout acabit qui déparent notre petit coin de terre jurassienne. Cet appel a été entendu en haut lieu puisque les autorités communales ont été rendues attentives aux lois régissant la matière et qui semblaient en maints endroits bien oubliées.

La Commission a été reçue membre de l'Association suisse pour l'aménagement du plan national (A.S.P.A.N.). MM. Reusser et Kleiber ont assisté à la constitution du groupement bernois de l'A.S.P.A.N., assemblée où notre Commission est devenue membre du Comité bernois.

La Commission a mis à l'étude l'établissement d'un plan directeur d'urbanisme qui pourra être sous peu mis à disposition des communes.

Elle a préparé un appel aux communes, fixant les buts de notre travail et leur demandant leur appui dans la lutte que nous menons.

Dans une deuxième séance à Delémont, le 13 novembre 1946, la Commission a décidé d'accorder son appui à la S.E.S.U. (Société d'embellissement de Saint-Ursanne) qui devait présenter un plan d'urbanisme à l'assemblée municipale. Des articles ont été préparés par le secrétaire et ont paru dans la presse locale. Une conférence a été organisée à Saint-Ursanne en collaboration entre les deux associations A.D.I.J. et S.E.S.U. Cette manifestation a connu une affluence record et un succès indéniable. Il est vrai que le conférencier, M. le chanoine Voirol, de Porrentruy, traitant le sujet : « La beauté de nos bourgs » était l'homme le mieux qualifié pour mener à bien la tâche que nous lui avons confiée : artiste, orateur, styliste et humoriste. Et nous avons eu le bonheur d'apprendre par la suite que les électeurs de Saint-Ursanne avaient adopté le plan présenté — un modèle du genre qui fait honneur à la S.E.S.U. — et que dorénavant les autorités de Saint-Ursanne disposeront de bases légales pour sauvegarder leur merveilleuse petite cité de l'enlaidissement.

Tel est en résumé le travail accompli. La Commission, élargie et complétée, fera tout son possible pour le continuer en 1947. Elle compte sur l'appui des pouvoirs publics et espère mener à bien la grande tâche qu'elle s'est proposée.

14. Commission sociale

Président : M. M. Bindit, préfet, Moutier

Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont

En se mettant au travail, il y a quelque deux ans, notre Commission a abordé de front trois questions d'importance qui ne se résolvent pas d'un coup, mais continuent à se poser avec la vie qui suit son cours.

L'assurance-maladie est une de ces questions. A ce sujet, le 5 janvier 1946 doit être considérée comme la date de naissance de notre nouvelle caisse, issue de l'A.D.I.J. : « La Jurassienne ». Après un an, le nouveau né se porte bien et se développe normalement, au grand plaisir de ses parents qui, déjà, le jugent assez vigoureux pour partir seul dans la vie. Enfant légitime de l'A.D.I.J., « La Jurassienne » est désormais en route.

Le problème du cinéma et de la jeunesse a aussi fait un pas. Grâce à l'amabilité de MM. les inspecteurs scolaires, M. Jean Brocher, un ingénieur de Genève qui s'est consacré au cinéma éducatif, a pu renseigner par la parole et par l'image la majorité du corps enseignant jurassien, dans les cours de perfectionnement de l'automne dernier. Un deuxième pas sera fait dès que la Direction de la police aura fait paraître la circulaire qu'elle nous a promise à l'intention des autorités communales. Alors viendra pour nous le moment de prendre directement contact avec les dites autorités et les milieux responsables de l'école pour préciser la situation et les responsabilités qu'elle comporte. Le chemin est tracé.

La tâche la plus longue et la plus difficile fut l'enquête entreprise dans le monde du travail pour tâcher de comprendre quel est le climat réel de nos ateliers et de nos chantiers. Une double crainte était à vaincre : celle de nombreux patrons et de beaucoup d'ouvriers. Plutôt lentes à venir, les réponses sont enfin réunies. Elles feront l'objet d'un prochain rapport dans le présent bulletin.

Un nouveau sujet vient d'être amorcé : « La vie à l'école ». Au cours d'une séance à laquelle participaient MM. les inspecteurs des écoles primaires et un représentant du gymnase de Porrentruy, M. Willy Monnier, maître au progymnase de Bienne, parla d'« Une expérience communautaire à l'école », expérience qu'il vit personnellement avec ses élèves. L'entretien qui suivit montra clairement que l'école aussi est à un tournant et qu'elle mérite d'être encouragée dans son effort de réadaptation à la vie. Le sujet sera repris.

Quant à l'année qui s'ouvre, nous pensons qu'elle nous amènera inévitablement à la campagne finale de l'assurance vieillesse. Ce sera l'objet de nos prochaines préoccupations.

15. Commission forestière

Président : M. P. Maillat, ingénieur forestier, Delémont

Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont

La Commission forestière s'est réunie une seule fois en 1946. Elle s'est occupée de la création d'une association des propriétaires de forêts dans le XVI^e arrondissement, des réserves de bois de feu et du rationnement du bois, dont la suppression était vivement désirée, des vacances payées aux bûcherons et de l'introduction de nouvelles industries du bois dans le Jura.

16. Commission agricole

Président : M. E. Lœffel, ingénieur agronome, Delémont

Secrétaire : M. M. Ogi, comptable, Courtemelon

La Commission a tenu deux séances, le bureau a liquidé les affaires courantes au fur et à mesure de leur arrivée.

Suite à la vague de fond qui s'est produite un peu partout dans le pays, spécialement en Suisse romande, concernant l'insuffisance du prix du lait, des démarches ont été entreprises en vue d'une augmentation immédiate de cette denrée. Une requête a été adressée aux Fédérations laitières, à l'Union suisse des paysans, ainsi qu'à la Division fédérale de l'agriculture, conjointement avec des articles dans la presse.

Les démarches entreprises pour les centimes additionnels en faveur du bétail de boucherie des zones de montagne n'ont pas obtenu le succès désiré, les fonds nécessaires n'étant plus disponibles actuellement.

Pour 1946, il a été distribué par les soins de la Commission 10 diplômes à des ouvriers agricoles ayant servi le même patron plus de 10 ans.

Les cours et conférences portés au programme d'activité de l'année ont eu lieu et il faut même en ajouter un certain nombre de supplémentaires (voir programme d'activité de 1946).

La campagne de recrutement en vue d'intéresser toutes les sociétés agricoles à adhérer à l'A.D.I.J. a été organisée sur une grande échelle. Plusieurs sociétés ont déjà donné leur consentement et nous sommes certains que d'autres suivront.

La Commission s'est occupée également de diverses questions se rapportant au développement technique de la classe agricole, sans pour autant négliger le côté économique.

Extrait des comptes de l'exercice 1946

I. Compte A. D. I. J.

Recettes

1. Subventions :		440.—	
Loterie Seva		12'450.—	
2. Vente de matériel		343.30	
3. Recettes diverses		142.65	
4. Cotisations.		10'032.—	
5. Intérêts des capitaux		2'231.75	
6. Bulletin		6'365.80	
		32'005.50	

Dépenses

1. Administration		7'773.68	
2. Subventions		7'550.—	
3. Cotisations		593.20	
4. Bulletin		10'843.50	
5. Imprimés		815.70	
		27'576 08	
Boni de l'exercice.			4'429.42

II. Etat de fortune

Actif :

1. Mobilier.			563.45
2. Disponibilités :			
a) Caisse		205.83	
b) Compte de chèques		8'534.26	
c) Dépôt N° 431871		898.80	
d) Dépôt N° 21894		2'754.60	
e) Dépôt N° 8202		2'148.80	
		14'542.29	
3. Fonds de réserve :			
I. a) Dépôt N° 531734		4'630.25	
b) Dépôt N° 12703		2'744.75	
c) Dépôt N° 8418		6'203.15	
		13'578.15	
II. Titres			23'500.—
III. Fonds de garantie de la «Jurassienne»			
Dépôt N° 25347		20'000.—	
		57'078.15	
			72'183.89

Passif :

Aucune dette			—.—
--------------	--	--	-----

III. BILAN

Fortune nette au 1. 1. 47.		72'183.89	
Fortune nette au 1. 1. 46.		67'754.47	
Augmentation de fortune		4'429.42	

Conclusion

En terminant ce rapport et en le soumettant à la bienveillante attention de nos membres, nous ne voudrions pas manquer d'accomplir encore un devoir agréable : celui de remercier bien sincèrement tous ceux qui nous ont entourés de leur sympathie et qui nous ont aidés dans notre tâche. La confiance de nos adhérents nous est précieuse et indispensable. C'est un réconfort de la sentir vivante et agissante. Notre gratitude va aussi aux autorités et administrations avec lesquelles nous sommes en relation. Nous les remercions de leur soutien ou de leur attitude compréhensive lorsque nous sommes amenés à présenter les vœux et désirs de la population jurassienne. Le Jura qui est plus grand que bien des cantons suisses souverains dans le cadre de la Confédération ose revendiquer ses droits dans le respect des lois. Il rend hommage à ceux qui le comprennent et qui lui aident à assurer sa petite place au soleil.

Puisse-t-il toujours trouver au sein de la grande famille bernoise et suisse l'appui et la compréhension dont il a besoin. Pour cela aussi, nous sommes reconnaissants.

Moutier, le 20 février 1947.

Au nom du comité de l'A.D.I.J. :

Le président,
F. REUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

Organes de l'ADIJ.

Président : Monsieur F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07

Secrétaire : Monsieur R. STEINER, Delémont Tél. 2 15 83

Caissier : Monsieur H. FARRON, Delémont Tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administration du bulletin

Administration : Monsieur R. STEINER, Delémont Tél. 2 15 83

Responsables de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité : Par l'administration du Bulletin — Editeur : Imp. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de texte ne sont autorisées qu'avec indication de la source